

Les parlers acadiens : un continuum discontinu

Ingrid Neumann-Holzschuh et Raphaële Wiesmath

Volume 37, numéro 2, 2006

Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015849ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015849ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Neumann-Holzschuh, I. & Wiesmath, R. (2006). Les parlers acadiens : un continuum discontinu. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 233–249. <https://doi.org/10.7202/015849ar>

Résumé de l'article

Nous partons de l'hypothèse que les variétés du français acadien, éloignées les unes des autres en Amérique du Nord depuis longtemps, constitueraient un continuum interlinguistique par l'espace structurel qui les sépare. En plus, toutes les variétés de l'acadien font preuve d'un haut degré de variabilité interne. À partir d'une analyse des restructurations dans quelques sous-systèmes grammaticaux (les propositions conditionnelles, les formes verbales non finies) et de quelques discontinuités par rapport à la présence ou l'absence de certains traits caractéristiques de l'acadien, nous tirons la conclusion que l'espace variationnel acadien se présente comme un exemple complexe de continuités et de discontinuités auquel le modèle scalaire ne peut être appliqué que partiellement.

Les parlers acadiens : un continuum discontinu

Ingrid Neumann-Holzschuh

Universität de Ratisbonne

Raphaële Wiesmath

Universität de Munich

Nous partons de l'hypothèse que les variétés du français acadien, éloignées les unes des autres en Amérique du Nord depuis longtemps, constitueraient un continuum interlinguistique par l'espace structurel qui les sépare. En plus, toutes les variétés de l'acadien font preuve d'un haut degré de variabilité interne. À partir d'une analyse des restructurations dans quelques sous-systèmes grammaticaux (les propositions conditionnelles, les formes verbales non finies) et de quelques discontinuités par rapport à la présence ou l'absence de certains traits caractéristiques de l'acadien, nous tirons la conclusion que l'espace variationnel acadien se présente comme un exemple complexe de continuités et de discontinuités auquel le modèle scalaire ne peut être appliqué que partiellement.

We adopt the hypothesis that the varieties of Acadian French, geographically distant from one another in North America for quite some time, constitute an interlinguistic continuum based on the structural space which separates them. Furthermore, all varieties of Acadian French show a high degree of internal variability. Based on an analysis of the restructuring of a number of grammatical sub-systems (conditional clauses, non-finite verb forms) and of a number of discontinuities concerning the presence or absence of certain features typical of Acadian French, we conclude that the variational space of Acadian French is a complex example of continuities and discontinuities to which the scalar model can only partially be applied.

Introduction

Ce travail entre dans le cadre d'une *grammaire comparée des variétés de français acadien*¹. Le but de cette recherche est de relever les structures grammaticales telles qu'elles se présentent dans les variétés de français acadien en Amérique

Adresses pour correspondance :

1) Ingrid Neumann-Holzschuh, Institut für Romanistik, Universität Regensburg, 93040 Regensburg, Deutschland.

Courriel: ingrid.neumann-holzschuh@sprachlit.uni-regensburg.de

2) Raphaële Wiesmath, Ludwig-Maximilians-Universität München, Ludwigstr. 25, 80539 München, Deutschland.

Courriel: Raphaela.Wiesmath@romanistik.uni-muenchen.de.

du Nord. Etant donné que ces variétés sont depuis longtemps géographiquement très éloignées les unes des autres, notamment le cadien louisianais et les parlers acadiens néo-écossais, nous devons dès le début prendre en compte en plus de la variabilité interne, une très forte variabilité interlinguistique.

Dans un article consacré au système des pronoms personnels, la comparaison des diverses variétés acadiennes met en évidence la conclusion suivante (Neumann-Holzschuh, Brasseur et Wiesmath, 2005, p. 498) :

Bien que les affinités structurales entre les divers parlers acadiens soient sans aucun doute étroites, on relève bon nombre d'indices remettant en cause l'unité historique des trois variétés.

Sur la base des données des pronoms personnels, nous avons constaté que certains processus évolutifs internes sont plus avancés dans la variété louisianaise. L'étiollement linguistique a, lui aussi, accéléré l'évolution linguistique, conférant au cadien louisianais une place particulière sur le continuum des variétés acadiennes. L'acadien néo-brunswickois et terre-neuvien représentent par rapport à ce dernier des variétés plus conservatrices (Neumann-Holzschuh, Brasseur et Wiesmath, 2005, p. 498–499).

Dans le présent article nous voudrions reprendre ces remarques et présenter quelques hypothèses de travail qui guident l'analyse des phénomènes grammaticaux observés, tout en nous concentrant sur les problèmes méthodologiques que présente la forte variabilité mentionnée ci-dessus². Dans un espace variationnel aussi morcelé et dépourvu de centre normatif, des forces centrifuges ont été et sont encore à l'œuvre, et des discontinuités sont inévitables. Nous tenterons de déterminer dans quelle mesure la discontinuité diatopique a modelé l'espace variationnel acadien, créant ainsi des *discontinuités linguistiques*.

Le cadre méthodologique

Notre hypothèse de départ s'inspire largement du modèle décrit par Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993). Les auteurs proposent à la base du concept d'un « continuum trans-géographique et trans-historique », d'ordonner, à partir de l'étude comparative de sous-systèmes variationnels, les créoles ainsi que diverses variétés issues du français sur une ligne imaginaire en fonction de leur éloignement relatif d'un système de référence³. Ce point de référence, dans ce cas le français, reste cependant théorique et extérieur au continuum⁴. Les diverses variétés constitueraient ainsi, et par l'espace structurel qui les sépare les unes des autres d'une part, et de leur langue d'origine d'autre part, un « continuum interlinguistique ». Chaque variété censée porter en elle un caractère allant du conservateur à l'innovateur reflèterait ainsi une étape dans l'évolution du français.

Étant donné qu'en tant que créoliste, Chaudenson cherche à expliquer les particularités structurales des créoles, il considère les français d'outre-mer comme des étapes intermédiaires, pouvant constituer des chaînons entre le français et les créoles⁵.

L'application de ce modèle aux seuls parlers acadiens ne représente qu'une partie du continuum postulé par Chaudenson, Mougeon et Beniak, mais nous pensons qu'il est tout à fait possible, à partir d'un certain nombre de paramètres linguistiques, d'évaluer la distance intersystémique qui sépare les variétés de l'acadien les unes des autres. Il est, bien entendu, difficile de définir un point précis de référence pour les variétés de l'acadien telles qu'elles se présentent aujourd'hui, étant donné que l'acadien historique, c'est-à-dire la variété parlée avant la déportation — elle-même sans doute fortement variable — est mal connue. On peut avoir recours à ce que Flikeid (1997, p. 283) appelle la « Maritime Acadian baseline », à savoir les variétés de l'acadien parlées dans les provinces Maritimes, surtout en Nouvelle-Écosse, qui sont plus conservatrices que le louisianais quant à la survivance des formes dialectales (Flikeid, 1997 ; Dubois, 2005).

Mais c'est dans un double sens qu'on peut déceler une certaine hiérarchie parmi les différentes variétés de l'acadien contemporain, car, en plus de constituer un continuum interlinguistique, toutes les variétés de l'acadien font preuve d'un haut degré de variabilité interne. Deux questions se posent dans ce contexte : dans quelle mesure peut-on parler de « continua *intralectaux* » au sein des différentes aires acadiennes ? Quelles sont les répercussions de la variation intralectale sur le modelage de l'espace variationnel de l'acadien en général ?

Concernant la première question, la perspective scalaire semble en effet avoir guidé Flikeid dans son étude de l'acadien de la Nouvelle-Écosse. Ici l'acadien est parlé dans plusieurs petits points de concentration de part et d'autre de la province. Celle-ci constitue un continuum intralinguistique sur lequel le parler de la Baie Sainte-Marie s'avère particulièrement conservateur (Flikeid, 1994, 1997). Quant à la Louisiane, Sylvie Dubois et son équipe constatent également que « chacune des régions cadiennes demande une réponse spécifique » (Dubois, 2005, p. 203).

Quant à la description de la variation interne d'un parler, un autre niveau d'analyse, d'ordre avant tout sociolinguistique, doit toutefois s'ajouter aux facteurs essentiellement spatiaux⁶ : il s'agit du problème de la compétence linguistique selon les diverses générations, et même selon les groupes de locuteurs (on pense ici surtout aux semi-locuteurs louisianais). Les travaux de Rottet et de Dubois sur le cadien louisianais font penser qu'il existe un continuum intralectal, et cela dans un double sens : variation topolectale d'une part et variation intergénérationnelle d'autre part (Dubois, 2005 ; Rottet, 2004, 2005a).

Tout en tenant compte de ces travaux, apportons maintenant quelques réflexions supplémentaires confirmant l'hypothèse selon laquelle l'espace varia-

tionnel acadien peut être représenté comme un ensemble de plusieurs continua de nature spatiale et sociolinguistique.

Du français acadien aux parlers acadiens : l'aspect externe

En Acadie, l'unité linguistique est définitivement dissoute suite au Grand Dérangement en 1755, si bien que nombre de discontinuités linguistiques sont à porter au compte de l'isolation géographique d'une part et du contact avec d'autres groupes linguistiques d'autre part. Chacune des variétés acadiennes est entrée en contact, non seulement avec l'anglais, mais aussi avec d'autres variétés du français. De là résulte une difficulté supplémentaire pour l'interprétation linguistique des données, par exemple des variantes standard et acadiennes de la désinence verbale de la troisième personne du pluriel. Si la variante typiquement acadienne *-ont* est nettement moins fréquente en Louisiane qu'au Canada, est-ce dû à la présence de différentes variétés du français colonial ou des variétés du français hexagonal parlées par les réfugiés à la fin du 18^e siècle⁷ ? « The Louisiana context is one of complex, long-term dialect contact and levelling » (Flikeid, 1997, p. 283). Le caractère spécifique du français louisianais est partiellement attribuable à cette concurrence entre une morphologie de type standard et une morphologie dite « acadienne » ayant pour conséquence la perte de quelques traits typiquement acadiens dans certaines paroisses. Cette « dédialectalisation » (Dubois, 2005, p. 302), ou plus précisément, cette « désacadianisation » confère au cadien une place particulière. La question de savoir si le français louisianais est le résultat d'une *koïnisation*, comme le suggèrent par exemple Rottet et Golembeski (2004, p. 137), mériterait une étude plus approfondie : « Le français louisianais est caractérisable comme une koïné [sic] provenant de la fusion, partielle ou totale selon la région, des variétés de français parlées par divers groupes d'immigrés »⁸. En Louisiane — espace variationnel multilingue par excellence — s'ajoute encore le créole parlé dans plusieurs paroisses.

À Terre-Neuve, plus précisément sur la presqu'île de Port-au-Port, la situation linguistique se caractérise également par le coexistence de plusieurs variétés du français : la population se compose de Français originaires du Nord de la Bretagne et de la Normandie, venus à partir de 1830 sur la « côte française », d'immigrants de Saint-Pierre-et-Miquelon et de familles acadiennes, immigrant de façon constante entre 1825 et 1860. Celles-ci venaient de l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) où elles s'étaient installées suite au Grand Dérangement⁹. Néanmoins le terre-neuvien semble être « a variety which has been very little influenced by external varieties of French » (King, 2000, p. 40).

Au Nouveau-Brunswick, l'influence du français standard et, dans le nord surtout, l'apport du français québécois sont de plus en plus importants. Dans certains

cas, il est donc difficile de trancher la question de savoir s'il s'agit d'une influence récente ou simplement de la co-présence de deux variantes qui ont toujours été en usage.

Le continuum acadien : aspects intralinguistiques

Dans quelle mesure le modèle de *continuum trans-géographique* peut-il être appliqué à l'espace variationnel acadien si l'on prend comme paramètres le degré des restructurations internes ainsi que le degré de la conservation de traits typiquement acadiens ? Étant donné que les variétés de l'acadien ont évolué à l'écart de toute influence normative, elles ont aussi subi certains processus de changement linguistique qui ont déclenché des restructurations indépendamment de tout contact linguistique. En Louisiane et à Terre-Neuve, ces processus ont été accélérés par la situation d'étiollement linguistique. Exemplifions maintenant le concept de *continuum acadien*, à partir de deux sous-systèmes grammaticaux, les propositions conditionnelles et les formes verbales non finies¹⁰.

Le conditionnel après *si*

Dans les trois variétés, l'emploi du conditionnel et dans la protase et dans l'apodose est répandu, mais c'est dans le cadien qu'il est quasi généralisé (voir exemples 1 et 2)¹¹, alors que le terre-neuvien et l'acadien du Nouveau-Brunswick connaissent les deux constructions. La variété néo-brunswickoise, dans laquelle l'alternance des deux constructions est à peu près à égalité, semble la plus conservatrice en ce point. Dans les exemples (5) et (6) plus loin, un même locuteur emploie tantôt l'une tantôt l'autre construction.

- (1) Là-là devant les grouilles-là et je veux voir quoi ce qui cogne. *Si ça cognerait je l'je dormirais pas là.* (LOU — Stäbler, 1995a, p. 67)
- (2) Mais I CAN DANCE THE WALTZ. Je crois je *pourrais* toujours *si* mes jambes me *faiseraient* pas mal. (LOU — Stäbler, 1995b, p. 179)
- (3) Si *ç'arait* pas été de ça j'*arais* pas pu survivre. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 5, C117)
- (4) *Si* je *serais* veuve je la *marierais* pas ! J'*irais* rester avec toi putôt ! (T.-N. — Bras-seur, hors corpus)
- (5) a. *Si j'avais* l'argent j'*aimerais* d'aller ... du côté d'où ce que mes ancêtres de-viennent. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 6, L183)
b. *Si j'arais* la chance j'y *retournerais*. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 6, L154)
- (6) a. Ça *serait* idéal *si j'avais* un TANK en STAINLESS STEEL. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 2, E595)

- b. *Si ça aurait été le ...* disons que ça *aurait été* coumme le/ dans le mitan de la semaine le mécredi ou de quoi le monde travaille le lendemain. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 2, E50)

Le français standard ayant une certaine influence — une influence certaine — au Nouveau-Brunswick, mis à part le système éducatif pour les plus jeunes, surtout par l'intermédiaire de la radio locale (et l'église), il est possible que celle-ci ait freiné le processus de généralisation du conditionnel après *si* dans cette province¹². Dans ce contexte, il serait intéressant de savoir quel est le rapport proportionnel de l'usage de ces deux constructions alternatives dans l'acadien néo-écossais, qui est beaucoup moins soumis à l'influence du français standard. Un petit échantillon d'un corpus recueilli en Nouvelle-Écosse en 2005 et en 2006, dont la transcription est en préparation (corpus Wiesmath), semble cependant révélateur. Dans deux occurrences sur trois, on rencontre le conditionnel après *si* (les exemples 8 et 9).

- (7) Mon Dou il fait beau à Moncton *si* ... Moi *faulait* que je mouve hors de par icitte ça *ferait* Moncton. (Baie Sainte-Marie, N.-É.)
- (8) *Si j'arions été* ienque moi pis mon homme *j'arions pas pu* trouver. (Chéticamp, N.-É.)
- (9) A' se fera tuer *si a' ferait* ça asteur. (Pomquet, N.-É.)

Concernant le degré de l'avancement de l'emploi du conditionnel dans la protase, le parler acadien néo-écossais se situerait donc entre l'acadien du Nouveau-Brunswick plus conservateur et le cadien louisianais qui, lui, est allé plus loin.

Emploi de formes non finies

Bien que l'on observe dans toutes les variétés de l'acadien des cas de l'abandon de morphèmes désinentiels en faveur de formes verbales invariables, c'est en cadien louisianais, dans le parler des semi-locuteurs surtout, que l'usage de formes non finies est particulièrement fréquent (voir aussi Neumann-Holzschuh, 2003).

Dans toutes les variétés acadiennes, l'infinitif substitut apparaît dans des contextes de coordination et de subordination.

- (10) Ben dans les maisons c'était pas chaud. On brûlait du bois ... *faire* du feu pis *avoir* des couvertes de laine pour s'abrier. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 4, M365)
- (11) On le coupait par blocs et le *fendre* pis on faisait un feu pis le *brûler* à mesure. (T.-N. — Brasseur, 2001, p. XLIX)
- (12) Les voisins se mettent ensemble dans un après-midi. *Ramasser* peut-être di douze balles de coton. (LOU — Smith, 1994, p. 215)

Dans les subordonnées, l'infinitif comporte parfois une valeur finale (Brasseur, 1998, p. 84) et sert parfois à éviter des formes du subjonctif (exemples 15 et 16).

- (13) I se ramassient dans les maisons *veiller*. (T.-N. — Brasseur, 1998, p. 85)
- (14) On avait des COLEMAN STOVE. *Bouillir* ça dessus. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 2, E436)
- (15) Ça fait un gros arbre. Faut tu vas puis le *couper*. (LOU — Stäbler, 1995a, p. 55)
- (16) Faulut je plonge en bas. Des barils. Puis *déprendre* le fil qu'était pris sur le baril. (LOU — Stäbler, 1995a, p. 115)

À en croire Rottet (2001) et Stäbler (1995b), c'est en Louisiane que la tendance à remplacer une forme finie par des formes non finies est la plus prononcée¹³. Ainsi l'infinitif s'utilise même dans des subordonnées après des verbes d'obligation et de volition.

- (17) Je veux qu'eusse *avoir* eine bonne vie. (LOU — Rottet, 2002, p. 250)

Il remplace également le subjonctif, même si le sujet de la proposition principale n'est pas identique à celui de la proposition subordonnée. Dans ce cas, le joncteur *que* est généralement omis et le pronom sujet de la subordonnée apparaît souvent dans sa forme tonique (Neumann-Holzschuh, 2005).

- (18) Eusse i a donné de l'argent pour *lui aller* au magasin. (LOU — Guilbeau, 1950, p. 223)
- (19) Il a fait un gros plancher *pour nous autres danser* dessus. (LOU — Stäbler, 1995b, p. 173)

Une phrase comme la suivante est caractéristique du parler des semi-locuteurs.

- (20) Mes amis veut *mon le finir* à temps pour le donner back à mardi. (LOU — Rottet, 2001, p. 254)

Cet exemple des formes non finies montre la difficulté supplémentaire qu'apporte l'inclusion des semi-locuteurs dans l'analyse comparative.

Éléments de discontinuité : présence vs absence de traits archaïques et acadiens

La comparaison des parlers acadiens met en évidence des différences importantes concernant la présence de traits typiquement acadiens dans les diverses aires dialectales. Mis à part le fait que toutes les variétés se caractérisent par un grand nombre d'archaïsmes, on peut discerner des aires particulièrement conservatrices au sein même de l'espace variationnel acadien. La Nouvelle-Écosse conserve, selon Flikeid (1997), le plus grand nombre d'éléments archaïques et représente ainsi le pôle le plus conservateur d'un hypothétique continuum interlinguistique¹⁴. Les traits archaïques suivants sont typiques de la Nouvelle-Écosse et ne sont que rarement attestés en dehors de cette région (corpus Wiesmath en préparation).

La négation avec point

- (21) Ben c'est dommage je suis *point* plus propre je sus parce h'irai h'irai manher un bout' là-bas là. (Baie Sainte-Marie, N.-É.)
- (22) Ouais ouais i parlont tu sais *point* des fois quoi ce qu'i disont (rires). (Baie Sainte-Marie, N.-É.)
- (23) T'as beaucoup beaucoup d'Acadiens qui/ qu'ont de la misère/ de la difficulté à écrire parce que notre langue est *ponne* une langue écrite. (Baie Sainte-Marie, N.-É.)

Ce type de négation est particulièrement fréquent dans les régions acadiennes de l'ouest de la Nouvelle-Écosse (Baie Sainte-Marie et Pubnico). La variante *ponne* (exemple 23) se rencontre dans les villages acadiens de la Baie Sainte-Marie. L'élément de négation *point* est absent de nos corpus néo-brunswickois, terre-neuvien et louisianais.

Le passé simple

Le passé simple est encore bien vivant dans toutes les régions acadiennes de Nouvelle-Écosse. Nous en avons relevé de nombreux exemples dans le parler de Chéticamp surtout¹⁵.

- (24) Pis euh je *furent* coumme euh y avait coumme une montant sus l'autobus je *montirent* là-bas en haut. (Chéticamp, N.-É. — Corpus Wiesmath)
- (25) Ils me *donnirent* quatre piastres et demie. (N.-É. — Gesner, 1979, p. 36)
- (26) Le lendemain son homme *arrivit* [...] Puis je *restis* là neuf semaines ... (N.-É. — Gesner, 1979, p. 36)

Le subjonctif de l'imparfait

C'est uniquement en Nouvelle-Écosse que le subjonctif de l'imparfait est encore régulièrement employé, les attestations terre-neuviennes (30) et néo-brunswickoises (31) sont rares¹⁶.

- (27) Si tu voulais manger faulit tu te *plantis* ton jardinage pour l'hiver faulit qu'on *fût* pêcher euh du poisson pour manger dans l'hiver faulit qu'on *prît* la larme à feu pis on *fût fût* au chevreuil pis euh chasser. (Île-Madame, N.-É. — Corpus Wiesmath)
- (28) Quand j'ai été pour aller sus sus une job pour le gouvernement faulit j'*eus* douze grade douze ou ou plus. (Île-Madame, N.-É. — Corpus Wiesmath)
- (29) Fallait qu'ils *gagnirent* de l'argent. (N.-É. — Gesner, 1979, p. 39)
- (30) Faulait qu'alle *allisse* sus une montagne. (T.-N. — Brasseur, corpus inédit : GT 017701)
- (31) J'aimais pas ça la chasse aux MOOSE faulait trop que tu *travelis*. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 3, D227)

Quant à la présence ou l'absence de traits typiquement acadiens, le cadien louisianais joue encore une fois un rôle particulier au sein de l'espace variationnel en question. À part les éléments mentionnés ci-dessus, le plus fameux des phénomènes considérés comme typiquement acadiens et absents en Louisiane est le pronom *je* en tant que pronom sujet de la première personne du pluriel (Neumann-Holzschuh, Brasseur et Wiesmath, 2005). Rottet (2005b et dans ce volume) souligne cependant que la construction pronom sujet *je* + désinence *-ons* est attestée dans des textes louisianais du 19^e siècle, mais employée surtout pour exprimer la première personne du singulier. Pour ce qui est des pronoms acadiens, *ielle* (3^e personne du singulier) et *zeux* (3^e personne du pluriel), encore classifiés comme non existants en Louisiane dans notre article de 2005, il convient de corriger ces résultats provisoires, étant donné que nos témoins louisianais ont récemment confirmé l'existence de ces formes, surtout dans la paroisse de Vermilion.

La terminaison acadienne *-(i)ont* (3^e personne du pluriel) n'apparaît que dans les paroisses dites « acadiennes » du Sud-Ouest, notamment à Lafayette, Vermilion et Acadia ainsi que plus à l'est à Assumption (Byers, 1988 ; Rottet, 2004). Dans les autres paroisses, à Avoyelles et à Évangéline surtout, la forme verbale correspond à la forme standard. Dans la paroisse Lafourche, les deux formes sont attestées¹⁷.

Dans ce contexte, il est intéressant de constater que la répartition topolectale des pronoms interrogatifs *quoi* et *qui* exprimant tous deux un référent inanimé (français standard : *qu'est-ce qui*, *qu'est-ce que*, *ce qui*, *ce que*) suit le même principe : la forme typiquement acadienne *quoi*, répandue dans toutes les autres aires acadianophones, prédomine aussi dans les paroisses cadiennes du Sud-Ouest dans lesquelles la terminaison en *-ont* existe encore (Lafayette, Vermilion et Acadia). Le pronom *qui* à référent inanimé, bien attesté dans le français du 18^e siècle¹⁸, mais qui n'est attesté qu'en Louisiane, a été relevé dans les paroisses Avoyelles, Évangéline, et, dans le Sud-Est, à Terrebonne et Lafourche. Les paroisses Saint-Landry, Saint-Martin et Iberia sont des paroisses transitoires (Rottet, 2004).

(32) Je sais pas *quoi-ce qui* te donne le loquet. (T.-N. — Brasseur, corpus inédit : LC 13803)

(33) *Quoi c'est qui* se brasse là-bas. (LOU Vermilion — Rottet, 2004)

(34) *Qui-ce qui* va m'arriver demain. (LOU Lafourche — Rottet, 2004)

(35) *Quoi c'est* d'autre vous aviez [quels animaux à la ferme] ? (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 3, G141)

(36) *Quoi* tu veux je te fais cuire. (LOU Lafayette — Conwell et Juilland, 1963, p. 151)

vs

(37) *Qui* vous-autres aurait fait si j'avais pas de licence. (LOU Lafourche — Rottet, 2004)

Quant aux cooccurrences de traits acadiens et non acadiens, la situation linguistique en Louisiane est particulièrement complexe. Tandis que certains phénomènes acadiens, comme le pronom *je* (collectif), n'ont sans doute jamais été enracinés en Louisiane, d'autres ont toujours coexisté avec des formes non acadiennes (*-iont* avec la forme standard et *quoi* avec *qui*). Des isoglosses assez nettes séparent les paroisses « fortement acadiennes » de l'Ouest des paroisses « moins acadiennes » du Nord et du Sud-Est de l'état (Byers, 1988 ; Rottet, 2004 ; Dubois, 2005)¹⁹. On ne devrait pas conclure, cependant, de ce fait que la présence des formes « standard » en Louisiane soit due à une influence récente du français « international ». Vu la trajectoire temporelle du français cadien (Dubois, 2005, p. 300), on devrait plutôt en tirer la conclusion que la coexistence de formes acadiennes et non acadiennes est un phénomène ancien. Toutefois, la dimension diachronique est loin d'être claire : le français parlé en Acadie qui a été implanté en Louisiane était-il lui-même une langue homogène ? « Les formes dialectales identifiées aujourd'hui comme acadiennes étaient-elles aussi utilisées dans d'autres variétés de français parlées par la population louisianaise au moment où les Acadiens ont trouvé refuge en Louisiane ? » (Dubois, 2005, p. 300)²⁰. Il faut également tenir compte du fait que les facteurs géographique et générationnel s'entremêlent, même si Dubois constate une étonnante conservation intergénérationnelle de plusieurs traits dialectaux (Dubois, 2005, p. 294).

Ainsi se dégage une « échelle d'acadianité » entre la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Louisiane, cette dernière représentant le plus haut degré de désacadianisation, tel que le démontre le tableau 1.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de la préservation de formes morphosyntaxiques dialectales et archaïques dans les parlers acadiens (d'après Flikeid, 1997 et Dubois, 2005)²¹

	LOU	N.-B.	T.-N.	N.-É. (Est)	N.-É. (Ouest)
<i>quoi</i>	+ / 0	+	+	+	+
<i>i(ls) ... -ont</i>	+ / 0	+	+	+	+
<i>je ... -ons</i>	0	+ / 0	+	+	+
subj. imparfait	0	+ / 0	+ / 0	+	+
passé simple	0	0	0	+	+
négation <i>point</i>	0	0	0	0	+

Le concept d'un « continuum transgéographique » appliqué aux variétés acadiennes semble donc tout à fait opérationnel. Il faut cependant rester prudent, car

chacune des catégories grammaticales observées a sa propre histoire (Neumann-Holzschuh, 2000). Si, par exemple, les parlers de la Nouvelle-Écosse réunissent le plus grand nombre de traits anciens et typiquement acadiens, et peuvent être ainsi considérés comme les variétés les plus conservatrices, ces dialectes peuvent sur d'autres plans accuser un caractère particulièrement avancé et se rapprocher ainsi du cadien louisianais, comme dans le cas de l'usage très fréquent du conditionnel dans les propositions introduites par *si*²². En d'autres mots, la valeur interlectale de cet élément n'équivaut pas à celle que ce même élément occupe sur le continuum intralectal cadien.

Toute discussion sur le degré de restructuration et de dédialectalisation pré-suppose une analyse minutieuse et différenciée de chaque catégorie grammaticale en synchronie et en diachronie, puisque, en général, le changement linguistique ne touche pas toutes les catégories grammaticales de la même manière et avec la même rigueur.

Mentionnons, en conclusion, sur le plan de l'analyse des discontinuités au sein de l'espace variationnel acadien, qu'il existe aussi des sous-systèmes grammaticaux auxquels le concept scalaire de continuum s'applique difficilement ; c'est le cas lorsque chacune des variétés a opté pour une variante qui a fini par se généraliser au détriment d'autres variantes. Les périphrases verbales exprimant l'aspect progressif en sont un exemple. Si le tour *être après (de) faire quelque chose* est très répandu au Nouveau-Brunswick et en Louisiane (exemples 38 et 39), il n'est pas attesté dans le *Dictionnaire des régionalismes franco-terreneuviens* de Brasseur. Dans cette aire dialectale, les locuteurs emploient plutôt la périphrase *être à faire quelque chose*. (exemple 40). En revanche, dans le parler acadien de la Nouvelle-Écosse, les locuteurs auront souvent recours à une troisième variante, extrêmement rare au Nouveau-Brunswick : *être en fait de faire quelque chose* (exemple 41).

(38) Ben là j'*étais a/ après de* faire du tissage. (N.-B. — Wiesmath, 2006, p. 6, L297)

(39) Et je marchais dehors ... j'*étais après* rêver. (Stäbler, 1995a, p. 7)

(40) Les Basques *tiont* ici à pêcher ben peut-être avant que ... avant que l'Angleterre a découvert Terre-Neuve. (T.-N. — Brasseur, corpus inédit : MH 019204)

(41) SO RIGHT asteur vous *êtes en fait de* vous organiser pour auhourd'hui là. (Baie Sainte-Marie, N.-É. — Corpus Wiesmath)

Bien que l'on constate généralement dans toutes les aires acadianophones la co-présence de plusieurs variantes, on peut aussi observer dans certains cas, comme pour les périphrases exprimant l'aspect progressif, une nette tendance à la spécialisation. Cette hétérogénéité (ou discontinuité) constatée ne s'explique ni par des processus de restructurations internes, ni par la concurrence de variantes

non marquées, puisque l'équivalent standard *être en train de faire quelque chose* reste rare dans toutes les variétés en question (Wiesmath 2005).

L'acadien : un continuum discontinu

L'espace variationnel de l'acadien se présente comme un ensemble complexe de continuités et de discontinuités²³. Le français louisianais y apparaît, en diachronie comme en synchronie, comme la variété la plus éloignée du groupe acadien, pour deux raisons : d'une part, suite à l'étiollement linguistique, certaines restructurations internes y sont plus poussées que dans l'acadien des Maritimes ; d'autre part, les traits acadiens ne sont pas répandus dans toute l'aire francophone de Louisiane.

Du point de vue méthodologique, il faut cependant tenir compte des aspects suivants : un premier problème réside dans l'aspect diachronique. Certaines discontinuités sont probablement présentes en Louisiane dès le début (l'abandon de *je première* personne du pluriel, dû à un nivellement linguistique plus lointain). D'autres sont venues s'ajouter plus tard pour des raisons diverses (par exemple l'abandon du subjonctif ou l'effacement plus systématique du joncteur *que*). Pour cette aire dialectale, il est donc de première importance de décrire séparément le langage des locuteurs jeunes et âgés, car si celui des anciens laisse encore parfois transparaître une continuité acadienne, ce n'est souvent plus le cas pour les jeunes.

Une deuxième difficulté est liée au fait que la désacadianisation ne touche nullement toutes les catégories grammaticales de la même manière, si bien qu'il est impossible de considérer une variété en bloc comme la « plus conservatrice » ou la plus « innovatrice ». La césure se fait souvent au sein même d'une catégorie. Dans la majorité des cas, la présence des traits acadiens ou « innovateurs » est donc, comme l'observe à juste titre Dubois (2005), plutôt une question de degré et non de présence ou d'absence.

Face à ces réflexions, la question de savoir s'il existe un continuum trans-géographique ne peut être tranchée de façon définitive. Le continuum trans-géographique reste avant tout un concept méthodologique, permettant de décrire l'acadien dans un cadre théorique comparatif. Il existe incontestablement différents degrés d'acadianité et de restructurations au sens décrit plus haut. Mais il est difficile de mesurer les données : le nombre d'« innovations » est contrebalancé par des archaïsmes, le nombre des continuités par la présence de discontinuités.

Notes

¹ Ce projet lancé par Patrice Brasseur et nous-mêmes déboucha, dans un premier temps, sur le Colloque *Grammaire comparée des variétés de Français d'Amérique* qui eut lieu

à l'Université d'Avignon en mai 2004 et dont les actes ont été publiés (Brasseur et Falkert, 2005).

- 2 Pour préciser l'origine de chacune des variétés acadiennes citées, nous employons les abréviations suivantes : Nouveau-Brunswick (N.-B.), Nouvelle-Écosse (N.-É.), Terre-Neuve (T.-N.), Louisiane (LOU). La base de données est constituée de plusieurs corpus, soit recueillis par les chercheurs eux-mêmes, soit mis à disposition par d'autres chercheurs. Pour le N.-B., nous disposons, entre autres, du corpus de Wiesmath (Wiesmath, 2006). Le parler terre-neuvien est largement documenté dans le corpus établi par Brasseur (Brasseur, 2001). Pour la Louisiane, nous nous appuyons surtout sur les corpus de Stäbler (1995a), Guilbeau (1950) et Smith (1994), ainsi que sur les données figurant dans Rottet (1995, 2001). À ceux-ci s'ajoute également le corpus constitué par Valdman et son équipe dans le cadre du dictionnaire cadien *À la découverte du français cadien à travers la parole/Discovering Cajun French through the spoken word*, CD-ROM 2004, Indiana University Creole Institute, Bloomington : Louisiana French Language Database (LFLD).
- 3 L'étude comparative des créoles et des variétés d'outre-mer non créolisées se justifie, sachant que les colons provenaient des mêmes régions de France :

Si l'on sait que les colons français partis pour les « Isles » venaient des mêmes régions et des mêmes classes sociales que ceux qui se sont embarqués pour la Nouvelle-France, on comprend l'exceptionnel intérêt du domaine français. Il est en effet le seul à offrir, à partir de la même « souche » originelle (le français des colons du XVII^e et du XVIII^e siècle) deux formes différentes d'évolution : d'une part, des créoles apparus dans les sociétés esclavagistes ; d'autre part, des variétés régionales ou « marginales » de français, qui, si déviantes qu'elles soient par rapport au français standard actuel, demeurent incontestablement du français. (Chaudenson, 1995, p. 9–10)

- 4 Voir Chaudenson (1981, p. 33) : « Notons que ce point de référence ne peut équivaloir au français standard, mais plutôt à un français reconstitué, qui serait le français tel qu'il fut parlé par les colons ». Voir aussi Chaudenson (1993, 1995 et 2003) pour son modèle statistique de variation du français, le *français zéro*, qui permet de mesurer la distance structurelle entre divers systèmes issus du français.
- 5 Voir Chaudenson (1973, p. 370) :

Dans ce cas précis elle [cette recherche comparative] paraît permettre de démontrer l'existence d'une sorte de « continuum » *trans-géographique* et *trans-historique* dont les parlers français d'outre-mer et les créoles constituent des formes et des degrés divers. On peut en effet supposer que dans des structures socio-culturelles différentes et des situations de contacts linguistiques également diverses se sont réalisés plusieurs types d'évolution d'un même système linguistique. Elles ont conduit à des parlers originaux qui se caractérisent à la fois par des faits de survivances issus de l'ancien système et par des faits d'innovation qui témoignent des possibilités évolutives inhérentes à ce même système et dont les divergences sont à porter au compte de facteurs sociaux ou linguistiques propres à chacun de ces parlers ».

L'idée d'un continuum ne suppose pas pour autant que le système créole soit encore du français ; voir Chaudenson (1995, p. 35).

- 6 En 1989 déjà, Flikeid propose de combiner l'approche dialectologique et sociolinguistique.

- ⁷ Pour le *français colonial* parlé en Louisiane, voir Picone et Valdman (2005). Voir aussi Dubois (2005, p. 301) : « Avant l'arrivée des Acadiens, le français louisianais correspondait à une continuation d'usages qui avaient cours en France [...] Les immigrants acadiens étaient certainement un groupe ethnique distinct, mais leur variété n'était qu'un usage vernaculaire parmi tous les parlers populaires en Louisiane ». Les Acadiens déportés en France avant de se réfugier en Louisiane avaient été eux aussi en contact avec le français hexagonal de l'époque. À ces variétés s'ajoute le français parlé par les colons venant en Louisiane après la Révolution. Pour une discussion plus poussée de cet aspect, voir aussi l'article de K. Rottet dans ce volume.
- ⁸ Selon Chaudenson (1998, p. 169) une telle évolution se déroula sans doute dans toutes les possessions françaises à l'époque de la colonisation. Ici se pose aussi la question de savoir si le terme de *cadien* est justifié linguistiquement et ne devrait pas être remplacé par celui de *français louisianais*. C'est d'ailleurs le terme utilisé par les éditeurs du *Dictionary of Louisiana French* (2006), sous la direction d'Albert Valdman.
- ⁹ Voir King (2000, p. 17) : « The history of Newfoundland's Acadian population differs from those of the Maritime Provinces in that they were joined in Newfoundland, from the 1830s on, by substantial numbers of French from France ».
- ¹⁰ Pour une étude comparative d'autres sous-systèmes grammaticaux, les pronoms relatifs, les subordonnées circonstancielles et la réduction du subjonctif par exemple, voir Neumann-Holzschuh (2005) et Wiesmath (2002, 2006).
- ¹¹ Selon Rottet, cela est valable pour le parler des locuteurs de plus de 55 ans, mais pour les générations plus jeunes, la situation est beaucoup plus complexe (Rottet, 2001, p. 238–243).
- ¹² Notons que l'utilisation du conditionnel dans la protase est aussi un fait courant en français populaire.
- ¹³ Voir Rottet (1995, p. 271) : « The emergence of non-finite subordinate clauses is not a minor development in this emerging variety of CF, but rather it stands out as a significant pattern ».
- ¹⁴ À l'intérieur de la N.-É., le parler de la Baie Sainte-Marie est le plus conservateur :
Recent standardization remains minimal compared to NB, for example. The other varieties of western Nova Scotia are close contenders in terms of linguistic conservatism. Strong 18th century continuity and subsequent isolation characterize these communities as well. Language shift and contact, however, are somewhat further advanced than in Baie Sainte-Marie. (Flukeid, 1997, p. 264)
- ¹⁵ Voir le petit recueil d'histoires acadiennes rédigées par Daniel Doucet, *Le Coq à Rory*, Sea-Cape Publishing, Sydney, N.-É., 2004, dans lequel les formes au passé simple foisonnent.
- ¹⁶ Le subjonctif imparfait n'existe plus en Louisiane. Dans les autres variétés de l'acadien, les formes sont encore attestées, bien que rarement (voir Neumann-Holzschuh, 2005).
- ¹⁷ Notons qu'au Nouveau-Brunswick *je + (i)ons* perd du terrain, alors qu'à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, cette variante acadienne est encore fortement enracinée. L'influence d'autres variétés du français semble donc y être moins forte.

- 18 Voir Rottet (2004, p. 172). Notons que *quoi* et *qui* apparaissent en règle générale sous forme périphrastique, notamment en tant que sujet. Formes sujet : *quoi, quoi-ce qui, quoi c'est qui ; quoi qui ; qui, qui-ce qui, qui c'est qui* ; formes objet : *quoi, quoi ce [que], quoi c'est [que] ; qui, qui ce [que], qui c'est [que]*. Pour un tableau plus complet, voir Rottet (2004, p. 175).
- 19 Dubois (2005, p. 297) souligne le caractère particulier des paroisses Lafourche et Avoyelles par rapport aux paroisses du Sud-Ouest comme Vermilion.
- 20 Voir aussi Dubois (2005, p. 291) : « De plus, on remarque l'usage variable de formes dialectales (*parlont* et *il a mourì*) et innovatrices (*parlent* et *il est mort*) non seulement en français acadien [...] mais aussi dans les variétés de français parlées en France au 18e et 19e siècle [...]. On peut donc supposer que ces traits étaient disponibles à l'intérieur même de la communauté francophone en Louisiane [...] ». Voir aussi Rottet (2004, p. 29) : « I do not wish to suggest that eighteenth century ColF was uniformly a *qui* dialect. It must have been quite heterogeneous ».
- 21 Flikeid distingue trois niveaux par rapport au conservatisme des régions dans les provinces Maritimes : niveau I (le moins conservateur) : N.-B. ; niveau II : l'est de la Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard ; niveau III (le plus conservateur) : la région de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Pour ce qui est de la Louisiane, nous n'avons pas encore fait de distinction selon les paroisses et ne donnons pas d'indication sur la fréquence de la forme respective. +/0 signifie que la forme est attestée mais pas forcément dans toutes les paroisses.
- 22 Notons que le conditionnel présent « n'était pas si rare ... dans les propositions conditionnelles subordonnées commençant par *si* et persista jusque dans le XVIII^e siècle » (Haase, 1965, p. 160).
- 23 Nous n'avons pris ici en considération que certains éléments grammaticaux. Les aspects phonétiques et lexicaux seraient à inclure dans une étude plus vaste. Selon Dubois (2005, p. 291), la plupart des caractéristiques phonétiques dialectales ont été conservées en Louisiane.

Références

- Brasseur, P. 1998. De l'ellipse du pronom personnel aux formes verbales non marquées dans les parlers acadiens. Dans Brasseur (dir.), p. 75–91.
- Brasseur, P. (dir.). 1998. *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. Avignon, Centre d'Études Canadiennes (CECAV).
- Brasseur, P. 2001. *Dictionnaire des régionalismes franco-terreneuviens*. Tübingen, Niemeyer.
- Brasseur, P. et A. Falkert (dir.). 2005. *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. Paris, L'Harmattan.
- Byers, B. 1988. Defining norms for a non-standardized language : A study of verb and pronoun variation in Cajun French. Thèse de doctorat, Indiana University, Bloomington.
- Chaudenson, R. 1973. Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer : survivance et innovation. *Revue de linguistique romane*, vol. 37, p. 342–371.

- Chaudenson, R. 1981. Continuum intralinguistique et interlinguistique. *Études créoles*, vol. 4, p. 19–46.
- Chaudenson, R. 1993. Francophonie, « français zéro » et français régional. Dans D. de Robillard et M. Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, vol. 1. Paris, Champion, p. 385–405.
- Chaudenson, R. 1995. *Les créoles*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Chaudenson, R. 1998. Variation, koïnèisation [sic], créolisation. Dans Brasseur (dir.), p. 163–180.
- Chaudenson, R., R. Mougeon et É. Beniak. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris, L'Harmattan.
- Conwell, M. et A. Juilland. 1963. *Louisiana French grammar I : Phonology, morphology and syntax*. The Hague, Mouton.
- Dubois, S. 2001. Attrition linguistique ou convergence dialectale : JE, MOI / JE et MOI en français cadien. Dans A. Donabédian (dir.), *Langues de diaspora — langues en contact*. Paris, Orphys, p. 149–165.
- Dubois, S. 2005. Un siècle de français cadien parlé en Louisiane. Dans Valdman, Auger et Pisto-Hatlen (dir.), p. 287–305.
- Flikeid, K. 1989. Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 183–199.
- Flikeid, K. 1994. Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy, QC, Les Presses de l'Université Laval, p. 275–326.
- Flikeid, K. 1997. Structural aspects and current sociolinguistic situation of Acadian French. Dans A. Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*. New York, Plenum Press, p. 255–286.
- Gesner, E. B. 1979. *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse (Canada)*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Guilbeau, J. 1950. The French spoken in La Fourche Parish, Louisiana. Thèse de doctorat, University of North Carolina, Chapel Hill.
- Haase, A. 1965. *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Paris, Delagrave.
- King, R. 2000. *The lexical basis of grammatical borrowing : A Prince Edward Island French case study*. Amsterdam, John Benjamins.
- King, R. et T. Nadasdi. 1996. Sorting out morphosyntactic variation in Acadian French : The importance of the linguistic marketplace. Dans J. Arnold, R. Blake, B. Davidson, S. Schwenter et J. Solomon (dir.), *Sociolinguistic variation, data, theory and analysis*. Stanford, CSLI Publications, p. 113–128.
- Neumann-Holzschuh, I. 2000. Restructuration dans un créole conservateur : le cas du créole louisianais. Dans I. Neumann-Holzschuh et E.W. Schneider (dir.), *Degrees of restructuring in Creole languages*. Amsterdam, John Benjamins, p. 382–407.

- Neumann-Holzschuh, I. 2003. Formes verbales invariables en créole – un cas de réanalyse. Dans S. Kriegel (dir.), *Grammaticalisation et réanalyse : approches de la variation créole et française*. Paris, CNRS, p. 69–86.
- Neumann-Holzschuh, I. 2005. Le subjonctif en français acadien. Dans Brasseur et Falkert (dir.), p. 125–144.
- Neumann-Holzschuh I., P. Brasseur et R. Wiesmath. 2005. Le français acadien au Canada et en Louisiane : affinités et divergences. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 47–504.
- Rottet, K. 1995. Language shift and language death in the Cajun French speaking communities of Terrebonne and Lafourche parishes, Louisiana. Thèse de doctorat, Indiana University, Bloomington.
- Rottet, K. 2001. *Language shift in the coastal marshes of Louisiana*. Frankfurt an Main, P. Lang.
- Rottet, K. 2004. Inanimate interrogatives and settlement patterns in francophone Louisiana. *Journal of French Language Studies*, vol. 14, p. 169–188.
- Rottet, K. 2005a. Variation et étiolement en français cadien : perspectives comparées. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 243–259.
- Rottet, K. 2005b. Attestation et disparition du type *j'avons* en français cadien. Dans Brasseur et Falkert (dir.), p. 213–227.
- Rottet, K. et D. Golembeski. 2004. Régularisation de l'imparfait dans certaines variétés de français parlées aux Amériques. Dans A. Coveney, M.-A. Hintze et C. Sanders (dir.), *Variation et francophonie*. Paris, L' Harmattan, p. 131–154.
- Picone, M. et A. Valdman. 2005. La situation du français en Louisiane. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 143–165.
- Smith, J.S. 1994. A morphosyntactic analysis of the verbal group in Cajun French. Thèse de doctorat, University of Washington, Seattle.
- Stäbler, C. 1995a. *La vie dans le temps et asteur. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*. Tübingen, Narr.
- Stäbler, C. 1995b. *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das français cadien in Louisiana*. Tübingen, Narr.
- Valdman, A., J. Auger et D. Piston-Hatlen (dir.). 2005. *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Saint-Nicolas, QC, Presses de l'Université Laval.
- Wiesmath, R. 2002. Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien : tendances contradictoires ? Dans C.D. Pusch et W. Raible (dir.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*. Tübingen, Narr, p. 393–408.
- Wiesmath, R. 2005. Les périphrases verbales en français acadien. Dans Brasseur et Falkert (dir.), p. 145–158.
- Wiesmath, R. 2006. *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick/Canada*. Paris, L'Harmattan.